

## Procès-verbal de délibération d'assemblée générale

L'an deux mille treize  
Le 15 octobre à Marseille

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Lacordaire se sont réunis en assemblée générale ordinaire (AGO) sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

19h45 : ouverture de l'AGO

M. le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ainsi qu'à MM. COLLOMB, DEHEZ et CAPUTO, à Mme Emmanuelle GIRAVALLI, présidente de l'APEL MARSEILLE et à Mme Marie MARIN, permanente de l'APEL MARSEILLE. Il constate que 49 membres de l'association sont présents ou représentés. Le quorum n'étant pas atteint et selon les statuts en vigueur à ce moment-là, l'AGO est suspendue un quart d'heure.

M. COLLOMB prend alors la parole pour rappeler les grands RDV du calendrier de l'école et pour remercier l'APEL pour l'organisation de la journée du 22 septembre de la rentrée des familles à la Sainte Baume. Journée pleinement réussie grâce à la météo, à la bonne humeur des participants. Journée qui a permis de véritablement lancer notre année scolaire.

M. le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Vote du budget prévisionnel 2013/2014
5. Vote de la cotisation 2014/2015
6. Election des membres du CA 2013/2014
7. Questions diverses

M. le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs.

M. le président donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé : Cette année a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe à l'APEL. Pour ma première présentation du rapport moral, je tiens d'abord à remercier l'ensemble des membres du bureau, du C.A, des parents correspondants et des parents bénévoles qui ont pu nous aider à mener à bien les projets durant l'année scolaire. Cette année nous a permis de nous roder sur les animations incontournables à l'école, d'en proposer de nouvelles. Sinon, notre mission a été aussi de voter des subventions pour soutenir les projets pédagogiques des professeurs. Mais je vais vous détailler plus tout ça.

Notre objectif a été de pouvoir prendre en main les nombreuses animations qui jalonnent l'année dans l'école. Avant de vous présenter un résumé de chacune de ces actions, je voudrais vous dire que cette année a aussi été riche en rencontres humaines. L'APEL n'est pas simplement le comité des fêtes. En tant que président, je représente les parents d'élèves dans les conseils de discipline qui sont de grands moments d'éducation comme le dit M. COLLOMB.

Je siége au C.A de l'OGEC. Nous intervenons aussi lors des commissions d'appel et de recours en fin d'année scolaire.

Notre année a été riche. Nous avons vécu de beaux moments avec les fêtes de l'école en décembre, le loto ou la kermesse. Mais aussi, nous avons vécu des épreuves avec le départ de Maéva le 29 mai. Nous

avons partagée une semaine très forte avec la communauté éducative, les frères Dominicains pour entourer la famille de Maéva dans cette épreuve et pour garder l'espérance.

## I. Les animations incontournables :

### Fêtes de l'école

La Commission s'est réunie 5 fois avec convocations. Y rajouter des réunions informelles entre certains participants, un nombre incalculable de mails et de coups de téléphones.

MISSION : Organiser et mettre en place l'ensemble des fêtes de l'école pour une nouvelle équipe et des nouvelles contraintes données par le chef d'établissement.

- Contraintes de sécurité : pour les participants et les spectateurs.
- Contraintes techniques : à savoir Scène de 70m2.
- Contrainte de temps : à savoir un spectacle de 3h00 maxi avec un entracte de 30mn.

La fête de l'école est une grosse manifestation pour l'APEL et pour l'école. Nous espérons améliorer encore le process d'organisation pour que cette fête ne soit pas trop lourde pour les parents de l'APEL. Au global le budget est passé à 30 262€ de dépenses. La commission s'est investie sans compter pour que la fête de l'école se tienne dans de meilleures conditions de confort, de sécurité et de convivialité.

### Loto

La commission avait comme objectif d'organiser un loto convivial. En terme d'affluence, nous avons eu environ 600 joueurs. L'ambiance a été très sympa. Les participants ont gagné de nombreux lots... et ils avaient la mine réjouie. L'APEL a tenu un buffet.

Au final, nos recettes ont été à peu près identiques qu'en 2012 sur le jeu. Mais nous avons eu un manque à gagner sur les subventions et autres dons par rapport à 2011.

### Conférence MARSEILLE PROVENCE 2013, Capitale Européenne de la Culture

Le 12 mars, l'APEL a organisé une conférence sur MARSEILLE PROVENCE 2013, les enjeux pour le développement économique et culturel de notre ville. L'intervenant était Hugues de CIBON, responsable des partenariats et du mécénat à MP2013.

Il nous a présenté le programme culturel et il a converti les 50 participants en ambassadeurs de MP2013.

### Kermesse

La kermesse de cette année avait un objectif bien précis : faire revenir les collégiens qui avaient déserté cette journée car ils considéraient qu'elle était destinée aux plus jeunes.

Nous savons que la journée portes ouvertes de l'établissement à lieu ce jour-là et il semblait important que tous les âges soient présents et contribuent à la réussite de cette journée qui pour certains parents ou enfants peut-être un vecteur décisif dans le choix de l'école.

La commission kermesse a fait valider son budget en C.A. La principale nouveauté était d'investir dans de la location de matériel de nouvelles attractions qui plairaient aux ados du collège. Un nombre important de lots nous a été offerts cette année. Il ne faut pas oublier également la présence financière d'un sponsor (à renouveler impérativement l'année prochaine). Mais nous avons été victime de notre succès, et à la fin, il manquait quelques lots à distribuer aux enfants.

Pour le stand alimentation, nous avons travaillé avec l'équipe de Mr Roland, qui est en charge de la restauration à l'école. Certains parents nous ont aussi gentiment confectionné quelques gâteaux pour le dessert.

Au sujet des animations, nous avons vu que parmi les nouvelles attractions certaines ont eu un gros succès tels que le babyfoot géant ou le trampoline. En revanche, nous avons un peu pêché pour trouver de l'aide parmi les parents pour tenir les stands. Pour l'an prochain, nous solliciterons chaque classe afin qu'elle soit responsable de son stand.

Pour les animations traditionnelles, le stand du maquillage a été un vrai succès.

La mise en place du dîner après la kermesse a été difficile car il manquait une équipe organisée pour aider à porter tables et bancs et à installer. A croire que les parents de l'APEL étaient tous à la remise de prix...

Cette année la communication de la kermesse avec nouvelle image, nouveau concept, lots funs ont contribué à sa réussite. Le fait que l'impression de toutes les affiches et flyers en quadri nous aient été offertes a aussi permis des économies certaines.

L'apéritif avec ce délicieux punch a été apprécié, je pense néanmoins que beaucoup de parents n'étaient pas au courant et que ne sont venus uniquement ceux qui restaient dîner.

Le Dîner a réuni 300 personnes, nous avons pris l'option de faire aïoli car c'est un plat provençal, convivial et qui rentrait dans notre budget.

Les enfants ont eu saucisses frites, mais beaucoup d'entre eux ne sont pas venus dîner car ils ne voulaient pas faire la queue. Il faudra peut-être revoir comment mettre à part les enfants.

Les équipes de Mr Roland ont parfaitement géré le service du buffet et des boissons et nous les remercions.

Le groupe de musique a mis une très belle ambiance à cette soirée tout en faisant également participer les enfants.

En conclusion cette journée a été une réussite grâce à l'association des parents, de l'établissement (Mr Le Bault, Mr Roland, Karim et les directeurs), des professeurs de sports et l'association Esprit Lacordaire qui n'a pas négligé ses efforts pour faire venir ses adhérents.

### **Les parents correspondants**

La commission a été chargée de redynamiser le réseau des parents correspondants dont le rôle est d'assurer le lien dans la communication entre les parents d'une classe et l'APEL et la direction de l'école. Son rôle est aussi de diffuser la communication dans l'autre sens, pas uniquement une communication descendante, mais aussi une communication ascendante.

### **Commission bourse aux skis**

Nous avons organisé cette bourse aux skis, ou plutôt aux vêtements de skis juste avant le départ de la classe de neige. L'opération n'a pas été un grand succès financier. Il faudra revoir le concept et son planning car elle arrivait trop tard dans le calendrier. Il faudrait peut-être proposer aussi la vente de matériel et pas uniquement des vêtements et des bottes.

## **II. Les nouveautés :**

### **Photos du carnaval à l'école primaire**

Cette commission a été créée en cours d'année, et nous sommes fiers de son succès. Muriel de PERETTI membre de notre C.A a monté une petite équipe avec Michel ZINNO, Isabelle SAVON et Olivier REBUFAT et d'autres parents non membres du C.A. Ils ont pris des photos de tous les enfants du primaire lors du carnaval. Puis, ils les ont détourné pour les insérer sur des images de fonds d'écran. Le résultat est magique. Les enfants du primaire et leurs parents ont adoré. 176 photos ont été commandées.

Pour conclure et ne pas être trop rébarbatif dans mon récit de l'année de l'APEL, j'aimerais dire quelques mots sur la Commission L'épopée Lacordaire. Cette commission s'est mise en place début avril. Suite à une idée lumineuse de Céline FORASSASSI qui avait participé à une action comme celle-ci à l'école Saint-Barnabé.

Cette journée du 22 septembre marque notre début d'année. Je ne vous en dirai pas plus cette année, il faudra revenir l'an prochain pour avoir le rapport d'activité.

Mais sachez que notre équipe de l'APEL a la volonté de développer des actions de ce type qui soient en lien avec le projet pédagogique et pastoral de l'école. Notre mesure du succès sera de voir l'osmose entre l'équipe de l'APEL, le personnel de l'école, les frères Dominicains, les parents d'élèves et les enfants.

Pour l'année à venir, nous allons nous mettre en route avec le nouveau C.A. Mais retenez déjà le 27 avril dans vos agendas !

### III. Les subventions accordées par l'APEL :

Nous soutenons régulièrement les professeurs lors des sorties pédagogiques ou pour les activités d'ateliers entre midi et treize heures trente. Je vous détaillerai les diverses subventions accordées lors de la présentation des comptes financiers.

Sinon, le grand projet était le financement de la seconde tranche des TBI (tableaux blancs interactifs) : 15 000€.

Grâce à l'aide de Sandrine MICHEL et de Jean-Christophe DECAROLI nous avons monté un dossier de demande de subvention auprès de l'APEL Marseille, de l'APEL académique et de l'APEL nationale.

Au total, nous avons reçu 9 600€ d'aide de l'APEL MARSEILLE, de l'APEL académique, de l'APEL nationale pour les TBI. Ce qui a réduit d'autant notre décaissement de trésorerie.

Pour cette année, nous allons solliciter votre aide pour nous aider ponctuellement et pour dynamiser l'esprit d'équipe.

Je vous remercie.

Benoît LESCURE

Président de l'APEL LACORDAIRE

Il donne ensuite avec le trésorier-adjoint lecture du rapport financier pour le même exercice. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, M. le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

3. Vote du quitus

4. Vote du budget prévisionnel 2013/2014

5. Vote de la cotisation 2014/2015

6. Election des membres du CA 2013/2014

7. Questions diverses

- 1<sup>re</sup> résolution : «Le rapport moral présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité des présents ou représentés».
- 2<sup>ème</sup> résolution : «Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 juillet 2013, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par le président et le trésorier-adjoint.  
Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.
- 3<sup>ème</sup> résolution : vote du quitus. Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.
- 4<sup>ème</sup> résolution : Vote du budget prévisionnel 2013 / 2014. M. Le président présente ensuite les orientations pour l'année à venir, et le trésorier-adjoint le budget prévisionnel correspondant.

BUDGET 2013 / 2014	Dépenses	Recettes
Cotisations APEL		25 674 €
Rétrocession commission APEL	18 089 €	
Fête de l'école	30 000 €	28 200 €
Loto	2 800 €	10 800 €

Kermesse	8 000 €	17 200 €
Subventions à donner	5 000 €	
TBI	15 000 €	
Internat	2 500 €	
Epopée Lacordaire	2 500 €	
Parents correspondants	150 €	
Photos carnaval	200 €	1 200 €
Subventions à recevoir		5 000 €
	<b>84 239 €</b>	<b>88 074 €</b>
<b>Résultat attendu</b>		<b>3 836 €</b>

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

- 5<sup>ème</sup> résolution : vote de la cotisation 2014 / 2015 : le président rappelle que la cotisation annuelle de 22€ par famille n'a pas bougé depuis des années. Or sur ces 22€, plus de 15€ sont reversés à l'APEL MARSEILLE, l'APEL Académique et à l'APEL National. Il est donc proposé à l'assemblée une augmentation de la cotisation annuelle à 26 € pour l'exercice 2014 / 2015.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité des présents ou représentés moins une abstention.

- 6<sup>ème</sup> résolution : élection des membres du C.A 2013 / 2014. Le président remercie d'abord tous les membres de l'équipe qui l'ont aidé durant l'exercice 2012 /2013. Cette équipe avait des talents variés et chacun à œuvrer pour nos enfants. Il rappelle la liste des membres démissionnaires : Jean-Philippe ACHARD, Géraldine ALARY, Gérald COTENTIN, Bertrand de BIASI, Jean-Christophe DECAROLI, Corinne FAYON, Olivier FOGLIARINO, Eric HOSSAN, Lionel IVALDI, Emmanuelle JAUFFRET, Guillaume LAFAIX, François-Marie LAGORCE, Carl et Odile LAURON, Stéphane PICHON et Olivier REBUFAT.

Le président invite les candidats au C.A à se présenter à l'assemblée : Marie AVICE, Loïc BARBOT, Anne BOREL, Nathalie CIARAVINO, Régis de POMMEROL, Christian DEVEAUX (réélu), Catherine FOURNIER, Sophie MIGUEL, Benoît PILATE et Christophe ROGER.

Cette résolution, mise aux voix selon les formes statutaires requises, est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions et rejoignent les membres du C.A : Emmanuelle GIRAVALLI, présidente de l'APEL MARSEILLE, membre de droit, Isabelle BOCHER, Muriel de PERETTI, Abou DIARRA, Anthony FEDON, Marie-Hélène GAUDIN, Christophe GONZALEZ, Pascale KROL, Benoît LESCURE, Patrick MARTIN, Martine MATTEI, Sandrine MICHEL, Julien RAVIER, Myriam ROUX, Stéphanie SANCHEZ, Jean-Claude SASSATELLI, Isabelle SAVON, Caroline TRAMONI, Mo VALDOVINOS et Michel ZINNO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

Le président  
Benoît Lescure

Le secrétaire  
Sandrine Michel